

LFE2C AUDIT  
Société de commissariat aux comptes  
13 Rue Camille Pissarro  
78480 Verneuil Sur Seine

## **SOLAES DEVELOPPEMENT**

36, Rue des Etats Généraux 78000 Versailles

RCS 937 787 236

---

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION**

---

Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Novembre 2025

LFE2C AUDIT  
Société de commissariat aux comptes  
13 Rue Camille Pissarro  
78480 Verneuil Sur Seine

**SOLAES DEVELOPPEMENT**  
**Rapport des commissaires aux comptes**  
**sur l'augmentation de capital avec suppression**  
**du droit préférentiel de souscription**

Aux associés de la société SOLAES DEVELOPPEMENT,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription de DEUX MILLE CENT QUARANTE-NEUF (2.149) actions ordinaires nouvelles de DIX (10,00) euros de valeur nominale émise au prix unitaire de 12,19 €, soit une prime d'émission d'un montant total de 2,19 € calculée par rapport au pair des Actions, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Il appartient au Président d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées de la situation financière au 30 juin 2025, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier :

- Les informations fournies dans le rapport du Président sur les motifs de la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur la justification du choix des éléments de calcul du prix d'émission et sur son montant ;
- La sincérité des informations chiffrées tirées de la situation financière intermédiaire établie sous la responsabilité du Président au 30 juin 2025, selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes annuels. Cette situation financière intermédiaire a fait

**LFE2C AUDIT**  
Société de commissariat aux comptes  
13 Rue Camille Pissarro  
78480 Verneuil Sur Seine

l'objet de notre part de travaux consistant à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers, à vérifier qu'elle a été établie selon les mêmes principes comptables et les mêmes méthodes d'évaluation et de présentation que ceux retenus pour l'élaboration des derniers comptes annuels et à mettre en œuvre des procédures analytiques.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité des informations chiffrées tirées de cette situation financière intermédiaire et données dans le rapport du Président ;
- Le choix des éléments de calcul du prix d'émission et son montant ;
- La présentation de l'incidence de l'émission sur la situation des titulaires de titres de capital, appréciée par rapport aux capitaux propres ;
- La proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Fait à Verneuil Sur Seine, le 4 novembre 2025

**LFE2C AUDIT représentée par Frédéric Paulino**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit auprès de la compagnie  
Régionale de Versailles